

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUIN 2014**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 26 mai 2014, sous la présidence de
M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Etaient présents :	Michel COLLETAZ – Jacques LAMY - Jean-Claude LAURENT – Jean-Pierre BARDE – Christiane MAURON – Jean-Louis PECHOUX – Henri BOISIER – Françoise DESMIDT – Michel MOINE – Daniel ANSELMETTI – Laurence SANCHEZ-ROL – Edda GRASSET – Marie-Josèphe DUPUIS – Xavier BOSSAN – Sandrine MATHIEU - Peggy SAINT-JEVEINT – Cécile PERRET.
Etait excusé :	Sylvie COMUZZI - Raymond JOYARD
Secrétaire de séance :	Xavier BOSSAN

Ouverture de la séance : 20 h 30

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 avril 2014 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les marchés formalisés signés et les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération du 28 mars 2014, le Conseil Municipal prend note :

MARCHES FORMALISES SIGNES :

➔ MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR AMENAGEMENT DE DEUX LOTS AU MONT FERIAT

Signature du marché de maîtrise d'œuvre notifié le 29/03/14 à SCP PRUNIAUX GUILLER d'un montant de 5.985,60 € HT, soit 7.182,72 € TTC.

➔ AMENAGEMENT DE DEUX LOTS AU MONT FERIAT

Signature du marché de travaux, lot 1 réseaux divers notifié le 19/05/14 à SNTP d'un montant de 25.000 € HT, soit 30.000 € TTC.

Signature du marché de travaux, lot 2 voirie, bordures et enrobés notifié le 19/05/14 à SNTP d'un montant de 58.000 € HT, soit 69.600 € TTC.

➔ ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Signature du marché de travaux pour des espaces verts, notifié le 06/06/14 à CROCHETS ESPACES VERTS d'un montant de 14.100 € HT, soit 16.920 € TTC.

➔ BALAYAGE DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS – CAMPAGNE 2014

Signature du marché pour le balayage des voiries et espaces publics, notifié le 30/06/14 à SOTRAPP d'un montant de 4.890 € HT, soit 5.379 € TTC.

DECISIONS PRISES :

Décisions du 12 mai 2014

N° 2014-013 – Signature du marché A2C de 6.281 € HT, soit 7.297,20 € TTC pour la fabrication d'un barbecue transportable.

Décisions du 26 mai 2014

N° 2014-014 – Signature du marché AGENCE GARDIENNAGE SECURITE de 3.149,17 € HT, soit 3.779 € TTC pour le gardiennage de la fête d'été (annule et remplace la décision du 10 février 2014).

Décisions du 2 juin 2014

N° 2014-015 – Signature du marché PETIOT TERRASSEMENT de 6.458,15 € HT, soit 7.749,78 € TTC pour l'installation de regards compteurs.



DELIBERATION N° 2014044 – ANNULATION DE LA DELIBERATION N° 2014015 DU 28 MARS 2014 PORTANT DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du courrier des services préfectoraux et entendu l'exposé de Monsieur le 1^{er} adjoint décide à l'unanimité de procéder à l'annulation en totalité de la délibération n° 2014015 du 28 mars 2014 portant délégation du Conseil Municipal au Maire.

DELIBERATION N° 2014045 – DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour la durée du présent mandat de confier à M. le Maire diverses délégations afin de favoriser une bonne administration communale.

DELIBERATION N° 2014046 – VENTE DE TERRAIN A LA SCI SLVJ

Le Conseil Municipal considérant qu'il y a lieu de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises afin de créer des emplois, décide de vendre à la SCI SLVJ la parcelle cadastrée section AL n° 158p située au lotissement industriel dénommé "Au Mont Fériat" d'une superficie totale de 1.000 m², représentant le lot 2 du lotissement, pour la construction d'un bâtiment à usage industriel.

➤ N° 2014047 – AMENAGEMENT DE PLATEAUX RALENTISSEURS A PERIGNAT / APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan de financement concernant l'aménagement de plateaux ralentisseurs à Pérignat pour un montant HT des travaux de 32.359,30 €. Le Conseil Général alloue une subvention de 4050 € pour la réalisation de ces travaux.

➤ N° 2014048 – REMUNERATION POUR PARTICIPATION DU MAIRE A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE SEMCODA

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le versement au Maire de la rémunération instituée par le Conseil d'Administration de SEMCODA, pour sa participation aux séances de la commission d'appel d'offres.

➤ **N° 2014049 – RESILIATION DU BAIL DES LOCAUX SITUES 30 RUE DE LA COURBE A IZERNORE**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la résiliation, à compter du 31 mai 2014, du bail signé en 1995 avec la Communauté de Communes des Monts Berthiard pour les locaux situés 30 rue de la Courbe à Izernore.

➤ **N° 2014050 – EMPLOIS SAISONNIERS ETE 2014**

Compte tenu de la surcharge de travail en période d'été, le Conseil Municipal décide de créer, pour les mois de juin, juillet et août, 14 emplois d'agent des services techniques, à temps complet pour une durée de 2 semaines chacun afin d'effectuer divers travaux d'entretien des bâtiments communaux et s'occuper du fleurissement et des espaces verts.

➤ **N° 2014051 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION DE PROPRIETAIRES ET CHASSEURS D'IZERNORE**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'« association de propriétaires et chasseurs d'Izernore » pour sa création.

➤ **N° 2014052 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION LES CRINS D'IZERNORE – ANNEE 2014**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'Association Les Crins d'Izernore en vue de la participation de cinq jeunes cavalières du Cercle Hippique au Championnat de France de saut d'obstacles qui se déroulera du 21 juillet au 27 juillet 2014 sur le parc équestre fédéral de LAMOTTE-BEUVRON (41).



CAUE

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de convention pour l'aménagement du columbarium.

SIEA

Le Conseil Municipal prend connaissance du plan de financement pour l'alimentation électrique et la mise en souterrain du réseau téléphonique de 2 lots, lotissement « au Mont Fériat », ZI la Plaine.

RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu de la réunion du 5 juin 2014 avec le comité de pilotage et des démarches entreprises concernant les nouveaux rythmes scolaires.

LES GRILLONS

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu du Conseil d'Administration des Grillons en date du 15 avril 2014.